20211124 Lyon Capitale
https://www.lyoncapitale.fr/actualite/video-personne-ne-merite-de-dormir-dehors-allan-maria-du-collectif-jamais-sans-toit-alerte-sur-les-enfants-sans-domicile
6 mn chrono

Allan Maria, membre du collectif Jamais sans toit est l'invité de 6 minutes chrono du 24 novembre

(Vidéo) "Personne ne mérite de dormir dehors", Allan Maria du collectif Jamais sans toit alerte sur les enfants sans domicile

- 24 novembre 2021 A 07:00
- par Marie Allenou

Au 23 novembre, le collectif Jamais sans toit recense 130 enfants sans domicile et scolarisés dans les écoles de la métropole de Lyon. Ses membres interpellent l'État, la Métropole et la Ville de Lyon et demandent qu'ils soient hébergés. Allan Maria, membre du collectif, est l'invité de 6 minutes chrono.

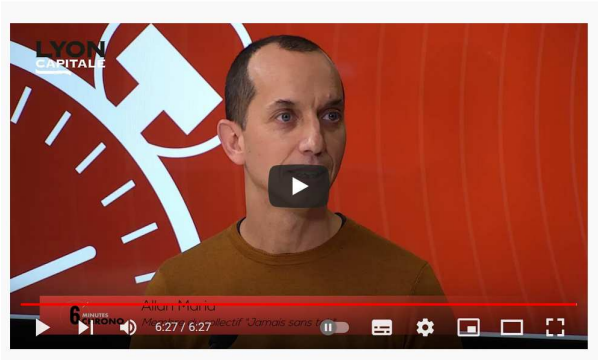

https://youtu.be/Z8IgwXGbgSI

"Un toit c'est un droit". Placardée devant l'école Gilbert Dru, cette affiche résume l'engagement des parents d'élèves. Ils occupent l'école pour mettre à l'abri une mère et ses six enfants, pour certains scolarisés dans l'école. À Lyon, au 24 novembre, 6 écoles sont occupées

pour loger des enfants. À l'échelle de la Métropole de Lyon, le collectif Jamais sans toit recense et soutient les élèves sans abri et leurs familles.

Allan Maria, militant du collectif est venu sur le plateau de Lyon Capitale TV pour parler de la situation de ces familles. *"Il y a différents profils. On peut avoir des personnes en situation régulière et qui ont eu des aléas de la vie, des personnes qui viennent de se faire expulser ou des personnes en France depuis plusieurs années empêtrées dans des démarches administratives pour obtenir des papiers"*, détaille-t-il.

Si des familles rencontrent ces difficultés chaque année, en 2020, cette situation d'urgence avait été moins visible. Avec la crise sanitaire, une grande partie de ces enfants avaient été mis à l'abri à l'hôtel.

Un enchevêtrement de responsabilités

À la rue, ces familles devraient pourtant bénéficier d'un hébergement. D'abord car, en droit français, le droit à l'hébergement d'urgence est inconditionnel, que l'on possède des papiers français ou non. *"C'est une prérogative du préfet et on s'adresse à Mme Dindar* (préfète à l'égalité des chances, ndlr) *à ce sujet",* interpelle Allan Maria. Mercredi 24 novembre, la préfecture va présenter un plan pour l'hébergement d'urgence et la saison hivernale 2021-2022. Et pour les demandeurs d'asile, leur prise en charge dépend de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

À ces responsabilités de l'État s'ajoute des compétences locales. La Métropole de Lyon, qui a hérité des prérogatives d'un département, doit assurer l'hébergement des femmes isolées avec des enfants de moins de trois ans. Le collectif a été reçu par Renaud Payre, le vice-président de la Métropole en charge du logement. *"C'est un vrai problème*, affirmait l'élu écologiste à Lyon Capitale le 9 novembre. *C'est pour cela qu'on a reçu Jamais sans toit et qu'on va regarder ces situations dans le détail".*

Lire aussi : Métropole de Lyon : pour les élèves sans domicile, la solidarité s'organise

Mais pour lui, les dossiers présentés étaient des familles en couple avec des enfants de moins de 3 ans, et non des femmes isolées. Ce qui ne relève pas de la compétence de la Métropole mais de l'État, à qui le vice-président demande de *"prendre ses responsabilités".* Une prise de position que regrette Allan Maria. *"Au niveau de la Métropole nous avons comme réponse qu'ils ne dépasseront pas leurs prérogatives",* confirme-t-il.

Actuellement, les femmes isolées avec enfants sont logées dans des "tiny house", sur deux sites : la Base et l'Amazone. Des lieux qui devraient se développer et proposer plus de places à l'avenir a affirmé Renaud Payre.

Lire aussi : Métropole de Lyon : Des femmes isolées et leurs enfants hébergés dans 17 tiny houses à Villeurbanne, de quoi s'agit-il ?

Exigence envers des collectivités écologistes ?

Signature de la charte des sans-abris, de la charte des villes et territoires accueillants, conventionnement de squats, mise à disposition de patrimoine... la Ville et la Métropole de Lyon se disent et se veulent être des collectivités humanistes. Pour Allan Maria, *"il est*

important que les discours s'accompagnent d'actes", et s'adresse principalement à la Métropole.

Pour les enfants sans domicile, la Ville de Lyon est sortie de ses compétences et a proposé un plan "zéro enfants à la rue". L'objectif est de ne plus avoir d'enfants dehors à Lyon d'ici fin 2021, par de la mise à disposition d'appartements de la Ville et un travail conjoint avec la préfecture. *"On a noté des engagements forts de la municipalité de Lyon que j'attends de voir se concrétiser"*, note le militant.

À nouveau pour interpeller la Métropole, Allan Maria prend la parole sur le sort des 40 "*mineurs isolés*" qui dorment à la rue et *"qui restent des enfants parce qu'ils ont moins de 18 ans"*. Mais administrativement, ils ne sont pas vraiment reconnus comme tels. La Métropole, qui a évalué leur âge à leur arrivé en France, les a jugé majeurs. Ils sont actuellement en recours devant le juge des enfants pour être reconnus mineurs.

Le militant critique l'évaluation de la Métropole. *"On peut se questionner, car 20 % des jeunes sont évalués comme ayant moins de 18 ans (*dans la vidéo, Allan Maria fourche et inverse. Il dit "ayant 18 ans", ndlr*) et ensuite 90 % vont être ré-établis comme mineurs"*, explique-t-il. Des chiffres avancés par le militant plutôt proches des chiffres de la Métropole : elle estimait cet été que 16 à 19 % des jeunes étaient d'emblée considérés comme mineurs. Pour les jeunes qui entrent ensuite recours, elle juge que plus de 80 % voient leur minorité reconnue (parmi ceux qui continuent d'être suivis par la Métropole dans un lieu appelé "La Station"). **Conscient des failles de ce système, Renaud Payre a affirmé qu'une évaluation de l'évaluation devrait être lancée.**

En attendant, ces jeunes à la rue doivent se tourner vers un grand millefeuille institutionnel, qui parfois vient en aide, et parfois ne remplit pas ses prérogatives.

Lire aussi : Métropole de Lyon : ni majeurs, ni mineurs, la galère des jeunes migrants en recours

À la Croix-Rousse, des habitants ouvrent un squat pour loger de jeunes migrants